



Bal des ardents

21 langues

[Article](#) [Discussion](#)

[Lire](#) [Modifier](#) [Modifier le code](#) [Voir l'historique](#) [Outils](#)

★ Vous lisez un « [bon article](#) » labellisé en 2015.

Ne doit pas être confondu avec [La Chambre ardente](#)

Le **Bal des ardents** ou **Bal des sauvages**¹ désigne un **charivari** (aussi appelé *momerie*), sorte de **bal masqué** organisé le 28 janvier 1393 à l'Hôtel de la Reine Blanche, à **Paris**, auquel participe le **roi de France Charles VI**, et passé à la postérité en raison de l'accident dramatique qui en résulta^{Note 1}. Le spectacle tourne à la tragédie lorsque quatre membres de la **noblesse** périssent dans l'incendie causé par une torche apportée par **Louis, duc d'Orléans**, frère du roi. Seuls Charles et l'un des danseurs en réchappent. Déjà très fragile mentalement, le monarque sombre définitivement dans la **folie** après cet épisode.

L'événement achève de saper la crédibilité du souverain dans sa capacité à assurer le gouvernement du royaume.

L'incident, qui témoigne de la décadence de la cour, suscite la colère des **Parisiens** qui menacent de se rebeller contre les régents et les membres les plus importants de la noblesse. L'indignation de la population contraint le roi et son frère, le duc d'Orléans, qu'un chroniqueur contemporain accuse de tentative de **régicide** et de sorcellerie, à faire pénitence à la suite de l'évènement.

L'épouse de Charles, **Isabeau de Bavière**, avait organisé le bal en l'honneur du remariage de l'une de ses **dames de compagnie**. Les universitaires considèrent qu'il pourrait s'agir d'un **charivari** traditionnel, au cours duquel les danseurs sont déguisés en sauvages, créatures **mythologiques** couramment associées à la **démonologie**, représentées au cours de la période **médiévale** en **Europe** et documentées lors des festivités de l'époque des **Tudor** en **Angleterre**.

L'événement est rapporté par plusieurs écrivains contemporains tels que **Michel Pintoin** et **Jean Froissart**, et illustré dans plusieurs **enluminures**, comme celles du **Maître d'Antoine de Bourgogne**, au **xv^e siècle**.

Contexte [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

En **1380**, à la mort de son père, **Charles V**, le jeune **Charles VI**, alors âgé de 12 ans, est couronné roi. Comme il est encore mineur, la régence est confiée à ses quatre oncles^{Note 2}. Moins de deux ans après, l'un



Représentation du « Bal des ardents ». Miniature attribuée à **Philippe de Mazerolles**, tirée d'un manuscrit des *Chroniques* de **Froissart**. **British Library**, Harley 4380, f^o 1.

d'entre eux, [Philippe le Hardi](#), décrit par l'historien [Robert Knecht](#) comme l'un des « princes les plus puissants d'Europe »², devient le seul régent après que [Louis d'Anjou](#) ait pillé le trésor royal pour aller mener une campagne en [Italie](#) et que les deux autres oncles, [Jean de Berry](#) et [Louis de Bourbon](#), aient témoigné peu d'intérêt pour le pouvoir³. En 1387, année de ses vingt ans, Charles met fin à la régence, et renvoie immédiatement ses oncles pour réinstaurer les [marmousets](#), conseillers de son feu père. Contrairement à ses oncles, ces derniers sont partisans de la paix avec l'[Angleterre](#), d'une pression fiscale moindre, et de l'instauration d'un gouvernement central responsable. Cela aboutit à la signature de la [trêve de Leulinghem](#), et au renvoi de Jean de Berry de son poste d'administrateur du [Languedoc](#) en raison de la pression fiscale excessive qu'il exerce⁴.



Couronnement de [Charles VI](#), représenté par [Jean Fouquet](#). *Grandes Chroniques de France*, vers 1460.

En 1392, Charles [souffre de la première manifestation](#) d'un [trouble psychique](#) qui l'affectera par intermittence toute sa vie. La crise de fureur initiale trouve son origine dans la tentative d'assassinat d'[Olivier de Clisson](#), [connétable de France](#) et chef de file des marmousets. Menée par [Pierre de Craon](#) et orchestrée par [Jean IV de Bretagne](#), l'affaire échoue. Convaincu que l'attentat à la vie de Clisson soit également un acte de violence dirigé contre lui et la monarchie, Charles imagine promptement un plan d'invasion de la [Bretagne](#), soutenu par les marmousets. Le roi quitte Paris accompagné d'une armée de chevaliers^{4,5}.



[Charles VI](#) attaquant ses propres chevaliers, par le maître d'Antoine de Bourgogne. Un [manuscrit des Chroniques](#) de [Froissart](#). BNF, vers 1470.

Au cours d'une chaude journée d'août, alors qu'il se trouve à proximité du [Mans](#) où il escorte ses soldats en route vers la Bretagne, Charles VI est approché par un « homme de mauvaise mine » qui le met en garde contre une trahison et lui ordonne de ne pas chevaucher plus avant. L'étrange apparition finit par s'en aller ou être chassée. Vers midi, le roi est tiré brusquement de sa somnolence par un bruit métallique occasionné par la maladresse d'un de ses pages. Dégainant brusquement son épée, il charge ses propres chevaliers en s'écriant : « En avant ! En avant sur ces traîtres ! Ils veulent me livrer ! »^{6,7}. Le souverain semble s'attaquer particulièrement à son frère [Louis I^{er} d'Orléans](#), qui réussit à se sauver⁸. Quatre hommes trouvent la mort au cours de l'incident⁹ avant que le [chambellan](#) ne parvienne à saisir Charles par derrière. Le roi est maîtrisé et désarmé, son entourage le descend de cheval et l'allonge délicatement sur le sol, où il demeure prostré et muet¹⁰, ne semblant reconnaître personne¹¹. Rares sont alors ceux qui

croient qu'il s'en remettra. Ses oncles, les ducs [de Bourgogne](#) et Jean I^{er} de Berry, profitent de la maladie du roi pour s'emparer du pouvoir, en reprenant leurs rôles de régents et en dissolvant le conseil des marmousets^{12,5}.

L'accès de folie soudain du roi est tantôt perçu comme un signe de colère divine, autrement dit comme un châtiment, tantôt comme de la [sorcellerie](#)^{13,5}. L'hypothèse d'un empoisonnement est également avancée¹³. Certains historiens, tel [Robert Knecht](#), supposent que Charles souffrait peut-être de [schizophrénie paranoïde](#)⁴ mais il est impossible d'établir un quelconque diagnostic fiable sur la base des témoignages contemporains¹⁴. Inconscient, Charles VI est ramené au Mans, où [Guillaume de Harcigny](#), un médecin vénéré et érudit de 82 ans, reçoit la charge de le soigner¹⁵. Pour ce dernier, il ne fait aucun doute que la maladie est accidentelle et congénitale^{Note 3, 15}. Après avoir retrouvé ses esprits et une fois sa fièvre retombée, le roi est renvoyé à Paris par Harcigny, voyageant de château en château où il se repose par intervalles. Plus tard, au mois de septembre, Charles a retrouvé un état de santé suffisant pour se rendre en pèlerinage à [Notre-Dame-de-Liesse](#) près de [Laon](#), avant de retourner à Paris⁵.

La santé mentale de Charles demeure fragile après l'incident ; alors qu'il a le sentiment d'être aussi fragile que du verre, l'historien [Desmond Seward](#) relate qu'il « erre tel un loup dans les couloirs des palais royaux »¹⁶. Des chroniqueurs contemporains comme [Jean Froissart](#) rapportent qu'il était « tellement malade qu'aucun remède ne pouvait le soulager »¹⁷. Lors de ses crises les plus violentes, Charles est même incapable de reconnaître sa propre femme, [Isabeau de Bavière](#), et exige qu'elle quitte les lieux lorsqu'elle pénètre dans ses quartiers¹⁸. Lorsqu'il se sent mieux, il s'assure cependant qu'elle conserve la garde de leurs enfants. La reine s'occupe ainsi de ses fils, dont le futur roi [Charles VII](#) qui voit le jour en 1403. Cela permet à Isabeau de jouir de pouvoirs importants, et de siéger au conseil des régents lors des rechutes du souverain¹⁹.

Dans *Un lointain miroir. Le XIV^e, siècle des calamités*^{Note 4}, l'historienne [Barbara Tuchman](#) écrit que le médecin Harcigny, refusant toutes les offres qui lui sont faites de rester²⁰, quitte Paris et ordonne aux [courtisans](#) de protéger le roi contre les devoirs du gouvernement. Il aurait ainsi demandé aux conseillers du roi « de veiller à ne pas l'inquiéter ou l'énerver [...] et de lui demander aussi peu de travail que possible » en ajoutant que « le plaisir et la possibilité d'oublier lui feraient plus de bien que n'importe quoi d'autre »²¹. Pour entourer Charles d'un environnement festif, et le protéger de la rigueur de la nécessité de gouverner, la cour imagine diverses sources de distractions plus ou moins extravagantes. Isabeau et sa belle-sœur, [Valentine Visconti](#), se parent de robes ornées de nombreux bijoux, et de longues [tresses](#) enroulées dans de grands cônes et recouvertes de doubles [hennins](#) qui requièrent que certaines portes soient agrandies pour les laisser passer²¹.

Le peuple trouve alors toutes ces extravagances excessives, mais témoigne son affection pour son jeune roi, qu'il baptise Charles *le Bien-Aimé*. Les critiques contre ces dépenses inutiles sont alors plutôt adressées à la reine, étrangère, arrivée de [Bavière](#) à la demande des oncles de Charles²¹. Ni Isabeau ni sa belle-sœur, fille du [duc de Milan Visconti](#), ne jouissent d'une grande popularité auprès de la cour et du peuple⁹. Dans ses *Chroniques*, Froissart écrit que les oncles de Charles sont favorables à toutes ces frivolités car « tant que la reine et le duc d'Orléans sont occupés à danser, ils ne sont ni dangereux ni nuisibles »²¹.



Bal des ardents par le Maître d'Antoine de Bourgogne (années 1470). *Chroniques de Froissart*, BNF, vers 1470.

Le 28 janvier 1393, à l'occasion du remariage de l'une de ses demoiselles d'honneur, Catherine l'Allemande, veuve du sire de Hainceville avec Etzel d'Ortenburg (de), la reine Isabeau organise un bal masqué à l'hôtel Saint-Pol^{22, 23}, demeure royale située à Paris sur le bord de la Seine (actuel quai des Célestins)^{24, 1, Note 5}. La journée se déroule gaiement en fêtes et banquets. Toute la cour a été invitée aux festivités qui se poursuivent le soir par un bal organisé à l'hôtel Saint-Pol ou à l'hôtel de la Reine-Blanche dans le bourg Saint-Marcel, où la cour dispose d'hôtels de plaisance appelés « séjours »²⁵.

À l'occasion d'un remariage, comme dans le cas de Catherine l'Allemande, il est de coutume d'organiser des mascarades ou charivaris²⁶, caractérisés par « toutes sortes de frivolités, déguisements, désordres et jeux d'instruments bruyants et

dissonants accompagnés de claquements de cymbales »^{27, 28}. Les nobles les plus proches du roi, les ducs d'Orléans, du Berry et de Bourgogne sont présents à l'événement²². Après la présentation des musiciens, ceux-ci commencent à jouer. Les convives se mettent à danser au son des trompettes, des flûtes et des chalumeaux et d'autres instruments de musique²⁷. Ainsi débute le charivari.

Sur une idée de Hugonin de Guisay, le roi et cinq autres de ses compagnons (De Guisay, Jean III comte de Joigny, Yvain de Foix, Ogier de Nantouillet et Aymard de Poitiers) décident d'animer la fête en se déguisant en « sauvages »²⁹. Des costumes en lin sont cousus directement sur eux, puis enduits de poix recouverte de plumes et de poils d'étaupe, dans le but d'apparaître « poilus et velus du chef jusques à la plante du pied »^{29, 21}. Des masques composés des mêmes matériaux sont placés sur leurs visages pour dissimuler leur identité à l'assistance. Certains chroniqueurs comme Froissart rapportent qu'ils se lient ensuite les uns aux autres au moyen de chaînes²⁹. Seul le roi n'est pas attaché, ce qui lui sauvera sans doute la vie²¹. Des ordres stricts interdisent en outre que les torches de la salle soient allumées, et que quiconque y pénètre pendant les danses, afin de minimiser le risque que ces costumes fortement inflammables ne prennent feu^{29, 21}.

Le duc d'Orléans, frère du roi, arrive par la suite accompagné de quatre chevaliers munis de six torches, sans avoir eu vent de la consigne royale²⁹. Ivre, il est accompagné de son oncle, le duc de Berry, avec qui il a déjà passé une partie de la soirée dans une taverne²¹. La noce bat son plein lorsque les lumières s'éteignent et que les six sauvages se glissent au milieu des invités, gestuelles et cris à l'appui. D'abord surpris, les invités se prennent au jeu. L'historien Jan Veenstra explique que les six hommes hurlaient comme des loups, lançant des obscénités à la foule et invitant l'audience à tenter de deviner leur identité dans une « frénésie diabolique »³⁰. Intrigué par les danses de ces étranges sauvages, le frère du roi s'empare d'une torche pour mieux voir qui se cache sous les masques. Mais le duc d'Orléans s'approche trop près des déguisements et les costumes en lin prennent feu immédiatement alors que les fêtards ne peuvent se dépêtrer à cause de leurs chaînes²⁹.

Lorsqu'elle se rend compte que le roi figure parmi les sauvages, la reine Isabeau s'évanouit. Le roi ne doit son salut qu'à la présence d'esprit de sa tante [Jeanne de Boulogne, duchesse de Berry](#), alors âgée de quatorze ans, qui l'enveloppe immédiatement de sa robe et de ses jupons pour étouffer les flammes³¹. Le sire Ogier de Nantouillet réussit à se libérer de sa chaîne et se jette dans un cuvier servant à rincer les tasses et les [hanaps](#)³¹. Yvain de Foix, quant à lui, tente d'atteindre la porte où deux valets l'attendent avec un linge mouillé, mais transformé en torche vivante, il n'y parvient pas. La scène vire rapidement au chaos, alors que les compagnons hurlent de douleur dans leurs costumes, et que certains membres de l'assistance, également victimes de brûlures, tentent de secourir les infortunés²¹.

L'événement est relaté avec une grande précision par le moine de Saint-Denis [Michel Pintoin](#), qui écrit que « quatre hommes sont brûlés vifs, alors que leurs organes génitaux tombent au sol, générant un fort épanchement de sang »^{32, 30}. Seuls deux danseurs survivent à la tragédie : le roi et le Sieur de [Nantouillet](#), tandis que le comte de [Joigny](#) meurt sur place, et qu'Yvain de [Foix](#) et Aimery de Poitiers agonisent de leurs brûlures durant deux jours. L'instigateur de la mascarade, Hugonin de Guisay, survit un jour de plus, « en maudissant et insultant ses camarades, les morts comme les vivants jusqu'à son dernier souffle »^{Note 6, 21}.



Détail de [Jeanne de Boulogne, duchesse de Berry](#), portant un haut [hennin](#) en forme de cône, et protégeant Charles des flammes avec ses jupons.

Conséquences [[modifier](#) | [modifier le code](#)]



Vue de l'[hôtel Saint-Pol](#) lors de l'entrée de la reine Isabeau en 1389. Manuscrit des *Chroniques* de Froissart, [British Library](#), vers 1470.

Le lendemain, la nouvelle fait le tour de Paris et la foule se dresse devant l'[hôtel Saint-Pol](#), où réside le roi³³. Les gens ne comprennent pas que l'on ait permis à ce roi, à l'esprit déjà fragile, une telle mascarade³⁴. La rumeur veut en outre que ce soit après avoir rencontré un homme fou, vêtu tel un sauvage, que le roi eut son premier coup de folie l'année précédente, et tua quatre de ses compagnons³⁵. Les habitants de Paris, courroucés par l'événement et le danger auquel leur monarque a été exposé, critiquent vivement les conseillers de Charles. Une grande agitation traverse la ville lorsque la population menace de déposer les oncles du roi, et de tuer les courtisans aux mœurs les plus dissolues et dépravées³⁴. Fortement affectés par les protestations populaires, et inquiets du risque d'une nouvelle [révolte des Maillotins](#), au cours de laquelle les Parisiens avaient menacé les collecteurs d'impôt avec des maillets onze ans plus tôt, les oncles du roi le convainquent de se rendre à [Notre-Dame de Paris](#) pour se montrer au peuple, et faire [pénitence](#) en leur compagnie³³. Le duc d'Orléans, présenté comme le principal responsable de la catastrophe, donne quant à lui des fonds pour construire une chapelle à l'église de l'[ordre des Célestins](#)^{34, 21, 36}. Une messe pour le repos des quatre âmes y est alors dite quotidiennement.

Les chroniques de Froissart qui relatent l'incident présentent clairement le frère du roi Charles, le duc d'Orléans comme en étant le seul responsable. Il écrit ainsi : « Ainsi se dérompit cette fête et assemblée de noces en tristesse et ennui, quoique l'époux et l'épouse ne le pussent amender. Car on doit supposer et croire que ce ne fut point leur coulpe, mais celle du duc d'Orléans, qui nul mal n'y pensoit quand il avala la torche^{Note 7}. Jeunesse lui fit faire »³¹. La réputation d'Orléans est ainsi fortement entachée par la tragédie, d'autant qu'il a précédemment fait l'objet d'accusations de sorcellerie après avoir recouru aux services d'un moine apostolique pour enchanter une bague, une dague et une épée. Quelques années plus tard, [Jean Petit](#), théologien au service de [Jean Sans Peur, duc de Bourgogne](#), qualifiera le duc Louis d'Orléans de sorcier en vue de justifier l'[assassinat](#) de ce dernier par Jean Sans Peur en [1407](#). Petit ajoutera que la tragédie du Bal des ardents était préméditée en représailles de l'attaque de folie du roi au cours de l'été précédent^{37, 30}.

Quelques jours après le drame, très choqué, [Charles VI](#) publie une ordonnance par laquelle il confie, en dehors de ses périodes de lucidité, la régence à « son cher et très aimé frère Louis duc d'Orléans, comte de Valois et de Beaumont, tant pour le bien, sens et vaillance de lui comme pour la très singulière, parfaite loyale et vraie amour qu'il a toujours eue à nous et à nos enfants »³⁸. Mais le duc d'Orléans étant jugé trop jeune, la régence échoit à ses oncles les ducs [Jean de Berry](#) et [Philippe le Hardi](#)³⁹. Charles VI n'a pas encore vingt-cinq ans et, comme le remarque le [connétable de Clisson](#), il y a alors trois rois en France. En [1394](#), le duc de Bourgogne est devenu le personnage dominant du pouvoir royal, il en est notamment le principal diplomate⁴⁰.

L'[hôtel de la Reine-Blanche](#) sera quant à lui démoli sur ordre du roi et la [rue de la Reine-Blanche](#) ouverte à sa place²⁴. Il sera reconstruit plus tard à la fin du [xv^e siècle](#) ou au début du [xvi^e siècle](#) sous le nom du château de la Reine-Blanche situé entre les actuelles [rues Barbier-du-Mets](#) et [Gustave-Geffroy](#)⁴². Il sera alors occupé par la famille Gobelins qui le fait édifier, et qui établira à proximité la [manufacture des Gobelins](#)⁴³.

L'épisode du Bal des ardents renforce l'impression de la population que la cour s'enfonce dans ses extravagances et des mœurs corrompues³⁴, autour d'un roi à la santé délicate et incapable de régner. Les attaques de folie de Charles, dont la fréquence augmente à partir de la fin des [années 1390](#), réduisent sa position de monarque à un pur rôle de représentation. À partir du début du [xv^e siècle](#), il est de plus en plus oublié et négligé, ce qui se traduit par une fragmentation progressive de la [maison capétienne des Valois](#)^{44, 45}. En [1407](#), le [duc de Bourgogne](#) Jean Sans Peur, fils de [Philippe le Hardi](#), fait [assassiner son cousin le duc d'Orléans](#) pour « vice, corruption, sorcellerie, et une longue liste d'offenses publiques et privées ». À la même occasion, la reine Isabeau est accusée d'être la maîtresse du frère de son époux⁴⁵. L'assassinat du duc d'Orléans marque le début de la [guerre civile](#) entre les [Bourguignons](#) et les [Armagnacs](#) qui se poursuivra pendant plusieurs décennies. Selon Tuchman, le vide créé par le manque de pouvoir



Le Bal des ardents, miniature tirée d'un manuscrit des *Chroniques* de Froissart, montrant un danseur dans le tonneau de vin au premier plan, Charles s'abritant sous les jupons de la duchesse au milieu à gauche, et des danseurs « ardents » au centre. [British Library](#), avant 1483 à [Bruges](#)⁴¹.

central, et l'irresponsabilité générale de la cour de France contribuera en outre à sa réputation de mœurs dissolues et de décadence qui se maintiendra pendant plus de 200 ans jusqu'à l'avènement des Bourbons^{45, 46}.

Symbolique folklorique et chrétienne des sauvages [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Article détaillé : [Homme sauvage](#).



Hommes sauvages, ou « wodehose », représentés par [Albrecht Dürer](#) (1499). [Alte Pinakothek, Munich](#).

Dans son ouvrage consacré à la *Magie et la divination aux cours de Bourgogne et de France*⁴⁷, Veenstra écrit que le *Bal des ardents* est révélateur des tensions entre les croyances chrétiennes et le [paganisme](#) latent dans la société au [xiv^e siècle](#). Selon lui, l'incident a « mis au jour une grande lutte culturelle avec le passé, tout en donnant une sombre vision de l'avenir »³⁰.

Les sauvages, habituellement représentés avec un bâton ou une massue, vivant au-delà des limites de la civilisation, sans refuge ou feu, incapables de ressentir des émotions et dépourvus d'âme, étaient alors une métaphore d'hommes isolés de [Dieu](#)⁴⁸. Une superstition commune était que les sauvages aux cheveux longs, connus sous le nom de « [lutins](#) », et qui dansaient à la lumière du feu, soit pour conjurer les démons, soit dans le cadre de rituels de fertilité, vivaient dans des zones montagneuses telles que les [Pyrénées](#). Dans certains villages, à l'occasion de charivaris organisés au moment

des récoltes ou des semences, des danseurs déguisés en sauvages, censés représenter les démons, étaient capturés lors d'un cérémonial, avant que leur effigie ne soit brûlée pour apaiser les mauvais esprits. Cependant, l'[Église](#) considérait ces rituels comme païens et démoniaques^{49, Note 8}.

Veenstra explique qu'en se déguisant en sauvages, les villageois espéraient spirituellement « conjurer les démons en les imitant », même si, à cette période, les pénitenciers interdisaient la croyance en des sauvages ou toute tentative de les imiter, comme ce fut le cas lors de la danse costumée de la reine Isabeau. Dans les rituels folkloriques, « les brûlures n'avaient pas lieu littéralement, mais symboliquement au travers d'effigies », explique-t-il, « contrairement à ce qui s'est passé au cours du Bal des ardents, où le rituel de fertilité fut ramené à une distraction de la cour, et où le feu a ramené les auteurs à une réalité épouvantable ». Une chronique datant du [xv^e siècle](#) décrit par ailleurs le Bal des ardents comme « *una corea procurance demone* » (« une danse pour chasser le diable »)⁴⁹.

Parce que le remariage était souvent considéré comme un sacrilège (la croyance populaire étant que le mariage continue au-delà de la mort), il était censuré par la communauté. L'objectif du Bal des ardents était ainsi double : distraire la cour, et humilier et réprimander la dame de compagnie de la reine Isabeau, dans

un rituel d'inspiration païenne, ce que le moine de Saint-Denis ne semblait guère apprécier⁴⁹. Cependant, Veenstra explique également qu'un rituel tenu lors de la nuit du mariage d'une femme se remariant existait également chez les chrétiens. Ainsi, une partie du *Livre de Tobie* décrit comment une femme dont sept maris furent tués par le démon *Asmodée*, finit par conjurer le mauvais sort en brûlant le cœur et le foie d'un poisson^{49, 50}.

L'événement aurait également pu permettre un *exorcisme* symbolique de la maladie mentale de Charles, à une époque où de nombreux magiciens et sorciers étaient consultés par les membres de la cour^{18, 51}. Au début du *xv^e siècle*, les rituels au cours desquels les forces malveillantes, démoniaques ou *sataniques* étaient brûlées étaient courants, comme en témoigne la persécution du médecin du roi, *Jehan de Bar*, par le duc d'Orléans qui finit par avouer, sous la torture, qu'il pratiquait la sorcellerie⁴⁹.



Des sauvages représentés sur un *livre d'heures*, vers 1510-1520. Bibliothèque de l'université de Syracuse.

Chroniques et représentations [[modifier](#) | [modifier le code](#)]



Représentation du Bal des ardens.

Le décès de quatre membres de la noblesse était suffisamment significatif pour que l'événement soit relaté par les chroniqueurs de l'époque, et en particulier par *Jean Froissart* et par le moine de *Saint-Denis*, autrement dit *Michel Pintoin*, puis illustré dans de nombreuses copies d'*enluminures*. Cependant, alors que les deux chroniqueurs sont d'accord sur les éléments principaux de la tragédie, à savoir que les six hommes étaient habillés en sauvages, que le roi survécut, que l'un des compagnons tomba dans un tonneau et que les quatre autres trouvèrent la mort, plusieurs détails changent d'un récit à l'autre. Froissart écrit que les danseurs étaient enchaînés les uns aux autres, ce qui n'est pas mentionné chez Pintoin. En outre,

les deux auteurs sont en désaccord quant au déroulement de la momerie ; selon l'historienne Susan Crane, le moine décrit l'événement comme un charivari sauvage au cours duquel l'audience était invitée à participer, alors que la description qu'en fait Froissart laisse entendre qu'il s'agissait d'une représentation théâtrale sans participation de l'assistance⁵².

Froissart relate l'incident dans le quatrième livre de ses *Chroniques* (qui traite des années 1389 à 1440), dans un récit dont l'universitaire Katerina Nara écrit qu'il est « teinté de *pessimisme* », étant donné que Froissart « n'approuvait pas tout ce qu'il décrivait »⁵³. Froissart considère en outre Orléans comme responsable de la tragédie⁵⁴, tandis que le moine insiste davantage sur l'instigateur du déguisement, Hugonin de Guisay, dont la réputation de traiter comme des animaux ses serviteurs de plus basse condition aurait attiré une haine presque universelle des nobles qui se réjouissent de sa mort⁵⁵.

Le moine écrit quant à lui son récit dans son ouvrage *Chronique du religieux de Saint-Denys*, qui couvre la quasi-totalité des 25 années du règne du monarque⁵⁶. Son récit est fait sur un ton désapprouvateur^{Note 9} du fait que l'incident contribua à corrompre davantage les mœurs de l'époque, et que la conduite du roi est décrite comme honteuse, là où Froissart la décrit plutôt comme festive⁵².

Les experts ne savent pas avec certitude si l'un ou l'autre des deux chroniqueurs était présent lors de l'incident. Selon Crane, Froissart rédigea sa description de l'événement environ cinq années plus tard, contre environ dix pour Pintoin. Veenstra prend l'hypothèse que le moine aurait pu en être spectateur (étant donné qu'il fut présent pendant la majorité des événements importants du règne de Charles VI), et que sa version des faits constitue donc la plus précise des deux^{1,52}. Les chroniques du moine sont ainsi considérées comme essentielles pour comprendre le fonctionnement de la cour du roi, bien que sa neutralité ait pu être affectée par sa préférence pour les Bourguignons contre les Orléanais, ce qui le conduisit à décrire le couple royal de manière négative⁵⁷. Un troisième récit fut écrit au milieu du *xv^e siècle* par *Jean Jouvenel des Ursins* dans sa biographie de Charles, *L'Histoire de Charles VI : roy de France*, qui ne fut pas publié avant 1614^{58,59}.

L'édition du manuscrit de Froissart de la collection Harley de la *British Library*, réalisée entre 1470 et 1472, inclut une miniature qui dépeint l'événement sous le titre de « Danse des sauvages ». Elle a longtemps été attribuée à un enlumineur anonyme désigné sous le *nom de convention* Maître du Froissart de Philippe de Commines (*Master of the Harley Froissart*)⁶⁰. Elle a depuis été attribuée au peintre français *Philippe de Mazerolles*⁶¹. Un manuscrit légèrement plus récent des chroniques de Froissart, datée autour de 1480, contient également une miniature de l'événement, également attribuée à un enlumineur flamand connu sous le nom de *Maître du Froissart du Getty*⁶². Le *Manuscrit de Gruuthuse*, daté des années 1470-1475, des *Chroniques* de Froissart, conservé à la *Bibliothèque nationale de France*, comporte lui aussi une miniature de l'incident attribuée au *Maître d'Antoine de Bourgogne*^{63,64}. Une édition des *Chroniques*, publiée à Paris vers 1508, semble avoir été réalisée expressément pour *Marie de Clèves*. L'édition compte 25 miniatures dans ses marges, tandis que la seule illustration tenant sur une page entière est celle du Bal des ardents⁶⁵.

Le peintre *Georges-Antoine Rochegrosse* a peint la scène dans un tableau présenté au *Salon* de 1889, aujourd'hui au *musée Anne-de-Beaujeu* de *Moulins*⁶⁶.

Par ailleurs, l'épisode du Bal des ardents a servi de source d'inspiration à *Edgar Allan Poe* pour sa nouvelle « *Hop-Frog* », incluse dans le recueil des *Nouvelles histoires extraordinaires*⁶⁷.

Celle-ci décrit l'histoire d'un nain enlevé de son pays natal pour devenir le bouffon d'un roi facétieux mais cruel. Boiteux, mais d'une force exceptionnelle, il doit son nom à sa démarche sautillante particulière. Après une nouvelle humiliation du roi, Hop-Frog suggère que lui et ses conseillers se déguisent en *orangs-outans* enchaînés ensemble. Le roi accepte, et lors d'un bal, Hop-Frog met le feu à leurs costumes très inflammables. Tous périssent brûlés vifs, alors que Hop-Frog, avant de s'échapper, dévoile leurs identités aux invités ainsi que les raisons de sa vengeance.



Georges-Antoine Rochegrosse, Le Bal des ardents (1889).

Notes et références [modifier] [modifier le code]

- (en)** Cet article est partiellement ou en totalité issu de l’article de Wikipédia en anglais intitulé « **Bal des ardents** » (voir la liste des auteurs).

Notes [modifier] [modifier le code]

- ↑ Les récits contemporains, comme celui de **Jean Froissart** dans ses *Chroniques*, mentionnent la date du 28 janvier 1392, qui correspond à la datation « **ancien style** ». En France du **x^e siècle** jusqu'en janvier 1564, l'année ne commence pas au premier janvier mais à la date de **Pâques** (on parle de « style de Pâques », « d'ancien style », ou encore de « style de Paris » (*cf. Bibliothèque de l'École des Chartes*, Tome 2, p. 286 : Art. 39 de l'édit de Paris). Le « nouveau style » est généralisé à partir de 1568.
- ↑ Trois de ses oncles étaient les frères de Charles V : **Louis d'Anjou de Naples**, **Philippe de Bourgogne** (plus connu sous le nom de Philippe le Hardi), et **Jean Ier de Berry**. **Louis de Bourbon** était quant à lui le frère de la reine Jeanne de Bourbon (mère de Charles VI) (**Tuchman 1978**, p. 367).
- ↑ Autrand mentionne que Jeanne de Bourbon, la mère de Charles VI, était également atteinte d'une maladie mentale dont elle guérit (p. 297).
- ↑ *Un lointain miroir. Le XIV^e, siècle des calamités A Distant Mirror. The Calamitous 14th Century*, 1978, Paris, Fayard, 1991.
- ↑ **Michel Pintoin** relate que cette dernière s'était par trois fois retrouvée veuve, ce qui constituait par conséquent son quatrième mariage (**Veenstra et Pignon 1997**, p. 90).
- ↑ Les notes des *Chroniques de Sire Jean Froissart* précisent que de Guisay était connu pour s'adonner à tous les vices, et faisait preuve de cruauté et d'insolence envers ses valets et les gens de peu de condition. *Cf.* Froissart et Buchon, p. 178.
- ↑ En ancien français, le terme avaler a également le sens d'abaisser, faire descendre. Voir *Lexique de l'ancien français* [archive] de Frédéric Godefroy.
- ↑ Certains festivals populaires du début du **Moyen Âge**, en **Allemagne** et en **Suisse** comprenaient un rituel baptisé « expulsion de la mort », souvent organisé le quatrième dimanche du **Carême**. Il s'appelait alors *Todten-Sonntag* (« Dimanche des morts »). Une effigie était tuée sur un bûcher, puis ses cendres étaient répandues dans les champs comme rituel de fertilité. Dès le **xiii^e siècle**, en **Saxe** et en **Thuringe** (Allemagne), un villageois recouvert de feuilles (*pfingstl*) et de mousse, représentant un sauvage, était symboliquement chassé et tué au cours d'un rituel (**Chamber 1996**, p. 183-185).
- ↑ Le moine décrit l'événement comme « contraire à toute forme de décence » (**Tuchman 1978**, p. 504).

Références [modifier] [modifier le code]

- ↑ ^{a b et c} **Veenstra et Pignon 1997**, p. 89-91.
- ↑ **Knecht 2007**, p. 42.
- ↑ **Tuchman 1978**, p. 367.
- ↑ ^{a b et c} **Knecht 2007**, p. 42-47.
- ↑ ^{a b c et d} **Tuchman 1978**, p. 496-499.
- ↑ **Autrand 1986**, p. 290-291, 294.
- ↑ **Tuchman 1978**, p. 498.
- ↑ **Autrand 1986**, p. 294.
- ↑ ^{a et b} **Henneman 1996**, p. 173-75.
- ↑ **Autrand 1986**, p. 295.
- ↑ **Autrand 1986**, p. 291.
- ↑ **Froissart et Buchon 1840**, p. 164-168.

13. † ^{a et b} [Autrand 1986](#), p. 296.
14. † Cédric Quertier et David Sassu-Normand, « Entretien avec Françoise Autrand et Bernard Guenée, à propos de la folie du roi Charles VI », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 6, 2004, [[lire en ligne](#) [\[archive\]](#)].
15. † ^{a et b} [Autrand 1986](#), p. 297.
16. † [Seward 1978](#), p. 143.
17. † [Seward 1978](#), p. 144.
18. † ^{a et b} [Brugière de Barante 1838](#), p. 142.
19. † [Tuchman 1978](#), p. 57-59.
20. † [Tuchman 1978](#), p. 502.
21. † ^{a b c d e f g h i j et k} [Tuchman 1978](#), p. 503-505.
22. † ^{a et b} [Froissart et Buchon 1840](#), p. 176.
23. † Gilles Roussineau, *Perceforest* [\[archive\]](#), Librairie Droz, 2007, 1480 p.
24. † ^{a et b} Une source mentionne l'hôtel de la Reine-Blanche, situé près des Gobelins (actuelle [rue de la Reine-Blanche](#)). Cf. Félix et Louis Clément Lazare, *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments* [\[archive\]](#), éditions F. Lazare, 1844, p. 586.
25. † « [Le Bourg Saint-Marcel en 1450](#) [\[archive\]](#) », sur *Paris-atlas-historique.fr*.
26. † [Peignot 1833](#), p. 95-96.
27. † ^{a et b} [Peignot 1833](#), p. 187-199.
28. † [Tuchman 1978](#), p. 503.
29. † ^{a b c d e et f} [Froissart et Buchon 1840](#), p. 177.
30. † ^{a b c et d} [Veenstra et Pignon 1997](#), p. 91.
31. † ^{a b et c} [Froissart et Buchon 1840](#), p. 178.
32. † [Peignot 1833](#), p. 98-100.
33. † ^{a et b} [Froissart et Buchon 1840](#), p. 179.
34. † ^{a b c et d} [Brugière de Barante 1838](#), p. 139-140.
35. † [Froissart et Buchon 1840](#), p. 159.
36. † [Tuchman 1978](#), p. 380.
37. † [Veenstra et Pignon 1997](#), p. 60.
38. † A. Isambert, F. Decrusy et A. Jourdan, *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, t. 6, Paris, Belin-Leprieur, 1824 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#)), p. 716-719.
39. † [Henneman 2011](#), p. 230-231.
40. † [Henneman 2011](#), p. 241.
41. † **(en)** [Detailed record for Royal 18 E II](#) [\[archive\]](#), British Library. Consulté le 26 novembre 2014.
42. † [Château de la Reine Blanche, Rue des Gobelins](#) [\[archive\]](#). Institut national d'histoire de l'art. Consulté le 05 janvier 2015.
43. † [Château de la Reine-Blanche](#) [\[archive\]](#), site officiel des journées du patrimoine. Consulté le 05 janvier 2015.
44. † [Wagner 2006](#), p. 88.
45. † ^{a b et c} [Tuchman 1978](#), p. 515-16.
46. † [Tuchman 1978](#), p. 537-538.
47. † [Veenstra et Pignon 1997](#).
48. † [Centerwell 1997](#), p. 27-28.
49. † ^{a b c d et e} [Veenstra et Pignon 1997](#), p. 92-94.
50. † [Veenstra et Pignon 1997](#), p. 67.
51. † [Guenée 2004](#), p. ?.
52. † ^{a b et c} [Crane 2002](#), p. 155-159.
53. † [Nara 2002](#), p. 230.

- 54. ↑ Nara 2002, p. 237.
- 55. ↑ Crane 2002, p. 157.
- 56. ↑ Bernard Guenée, « Documents insérés et documents abrégés dans la Chronique du religieux de Saint-Denis », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 152-2,‎ 1994 (DOI [10.3406/bec.1994.450736](https://doi.org/10.3406/bec.1994.450736), lire en ligne [archive]), chap. 2, p. 375-428.
- 57. ↑ Adams 2010, p. 124.
- 58. ↑ Famiglietti 1995, p. 505.
- 59. ↑ Curry 2000, p. 128.
- 60. ↑ (en) « *Catalogue of Illuminated Manuscripts* » [archive]. British Library. Consulté le 26 novembre 2014.
- 61. ↑ Bernard Bousmanne et Thierry Delcourt (dir.), *Miniatures flamandes : 1404-1482*, Bibliothèque nationale de France/Bibliothèque royale de Belgique,‎ 2012, 464 p. (ISBN [978-2-7177-2499-8](https://www.isbn-international.org/fr/978-2-7177-2499-8)), p. 331-335.
- 62. ↑ (en) « *Catalogue of Illuminated Manuscripts* » [archive]. British Library. Consulté le 26 novembre 2014.
- 63. ↑ (en) J. Paul Getty Trust, « *Illuminating the Renaissance* » [archive], consulté le 26 novembre 2014.
- 64. ↑ *Miniatures flamandes*, p. 320-321, notice 80.
- 65. ↑ (en) Mary Beth Winn, *Anthoine Vérard: Parisian publisher 1485–1512: Prologues, Poems, and Presentations*, Geneva, Library Droz,‎ 1997 (ISBN [978-2-600-00219-6](https://www.isbn-international.org/fr/978-2-600-00219-6)).
- 66. ↑ « *Un mois, une œuvre acquise : Le bal des ardents de Georges-Antoine Rochegrosse* » [archive] », sur *culture.gouv.fr*, 6 décembre 2019 (consulté le 4 février 2025).
- 67. ↑ (en) Arthur Hobson Quinn, *Edgar Allan Poe : A Critical Biography*, Johns Hopkins University Press,‎ 1998, p. 595.

Annexes [modifier | modifier le code]

Sources primaires imprimées [modifier |

modifier le code]

- Jean Froissart et J. A. C. Buchon, *Les Chroniques de Sire Jean Froissart : qui traitent des merveilleuses emprises, nobles aventures et faits d'armes advenus en son temps en France, Angleterre, Bretagne, Bourgogne, Escosse, Espagne, Portingal et ès autres parties*, t. 3, Société du Panthéon Littéraire,‎ 1840, 596 p. (lire en ligne [archive] sur *Gallica*), p. 176-179.
- Jean Froissart, K. de Lettenhove et J.-B. Marie-Constantin, *Œuvres de Froissart. Chroniques. Tome 15 : Publié avec les variantes des divers ms. par M. le baron Kervyn de Lettenhove*, t. 1, Biblio (Osnabrück),‎ 1867-1877 (lire en ligne [archive] sur *Gallica*), p. 83-91.

Bibliographie [modifier | modifier le code]

En français [modifier | modifier le code]

- John Bell Henneman (trad. Patrick Galliou, préf. Michael Jones), *Olivier de Clisson et la société politique sous Charles V et Charles VI* [« Olivier de Clisson and Political Society in France under Charles V and Charles VI »], Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire »,‎ 2011, 352 p. (ISBN [978-2-7535-1430-0](https://www.isbn-international.org/fr/978-2-7535-1430-0), présentation en ligne [archive]). , [compte rendu en ligne [archive], [compte rendu en ligne [archive].

Sur les autres projets Wikimedia :

Bal des ardents, sur Wikimedia

Commons

- Jean-Patrice Boudet, « Un charivari tragique à la cour de Charles VI : le Bal des Ardents », dans Anne Friedericke Delouis, Aude Déruelle, Philippe Haugeard et Gaël Rideau (dir.), *Rituels de la vie publique et privée, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2021 (ISBN 978-2-406-11487-1, DOI 10.48611/isbn.978-2-406-11489-5), p. 81-92.
- Prosper Brugière de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois : 1364-1477*, t. 1, Société typographique belge, Adolphe Wahlen et Compagnie, 1838, 5^e éd., 614 p. ([lire en ligne](#) ^[archive]), p. 138-140. 
- Gabriel Peignot, *Histoire morale : civile, politique et littéraire du charivari, depuis son origine, vers le ^{iv}^e siècle par le Docteur Calybariat ; suivi du complément de l'histoire des charivaris par Éloi-Christophe Bassinet*, Paris, Librairie Delaunay, 1833, 326 p. ([lire en ligne](#) ^[archive] sur [Gallica](#)). 
- Françoise Autrand, *Charles VI : la folie du roi*, Paris, Fayard, 1986, 647 p. (ISBN 978-2-213-01703-7). , [\[compte rendu en ligne\]](#) ^[archive], [\[compte rendu en ligne\]](#) ^[archive].
- Bernard Guenée, *Un roi et son historien : vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du religieux de Saint-Denis*, Paris, Institut de France / diffusion de Boccard, coll. « Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Nouvelle série » (n^o 18), 1999, 538 p. (ISBN 2-87754-102-9, [présentation en ligne](#) ^[archive]), [\[présentation en ligne\]](#) ^[archive].
- Bernard Guenée, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge : d'après la « Chronique de Charles VI » du religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2002, 270 p. (ISBN 2-262-01845-6, [présentation en ligne](#) ^[archive]), [\[présentation en ligne\]](#) ^[archive], [\[présentation en ligne\]](#) ^[archive], [\[présentation en ligne\]](#) ^[archive].
- Bernard Guenée, *La folie de Charles VI : roi Bien-Aimé*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2004, 317 p. (ISBN 2-262-01994-0).
- Boris Bove, *Le temps de la guerre de Cent ans : 1328-1453*, Paris, Belin, coll. « Histoire de France » (n^o 4), 2009, 669 p. (ISBN 978-2-7011-3361-4).

En anglais ^[modifier] ^[modifier le code]

- (en) Barbara Tuchman, *A Distant Mirror : The Calamitous 14th Century*, New York, Ballantine, 1978, 704 p. (ISBN 978-0-345-34957-6). 
- (en) Jan R. Veenstra et Laurens Pignon, *Magic and Divination at the Courts of Burgundy and France : Text and Context of Laurens Pignon's Contre Les Devineurs (1411)*, New York, Brill, 1997, 433 p. (ISBN 978-90-04-10925-4, [présentation en ligne](#) ^[archive]). 
- (en) John Bell Henneman, *Olivier de Clisson and Political Society dans France under Charles V and Charles VI*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1996, 341 p. (ISBN 978-0-8122-3353-7, [présentation en ligne](#) ^[archive]). 
- (en) K. Nara, *Representations of Female Characters dans Jean Froissarts Chroniques dans Erik Kooper (ed.), The Medieval Chronicle VI. Amsterdam: Rodopi., Westport, Greenwood Press, 2002, 260 p. (ISBN 978-90-420-2674-2, lire en ligne* ^[archive]), p. 229-245. 
- (en) B. Centerwell, *The Name of the Green Man*, vol. 108, coll. « Folklore », 1997, p. 25-33. 
- (en) S. Crane, *The Performance of Self : Ritual, Clothing and Identity During the Hundred Years War*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2002, 268 p. (ISBN 978-0-8122-1806-0, [présentation en ligne](#) ^[archive]). 

- (en) D. Seward, *The Hundred Years War : The English in France 1337–1453*, New York, Penguin, 1978, 304 p. (ISBN 978-1-101-17377-0, présentation en ligne [archive]).
- (en) Rachel Gibbons, « Isabeau of Bavaria, Queen of France (1385–1422) : The Creation of an Historical Villainess », *Transactions of the Royal Historical Society*, The Royal Historical Society, vol. 6, 1996, p. 51-73.
- (en) Robert Jean Knecht, *The Valois : Kings of France 1328–1589*, Londres, Continuum International Publishing Group, 2007, 276 p. (ISBN 978-1-85285-522-2, présentation en ligne [archive]).
- (en) Tracy Adams, *The Life and Afterlife of Isabeau of Bavaria*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, coll. « Rethinking Theory », 2010, XXVI-338 p. (ISBN 978-0-8018-9625-5, présentation en ligne [archive]).
- (en) Edmund Kerchever Chamber, *The Medieval Stage*, Dover Publications, 1996, 960 p. (ISBN 978-0-486-29229-8).
- (en) Anne Curry, *The Battle of Agincourt : Sources and Interpretations*, Rochester, NY, Boydell Press, 2000, 474 p. (ISBN 978-0-85115-802-0, présentation en ligne [archive]).
- (en) W. Heckscher, *Review of Wild Men in the Middle Ages: A Study in Art, Sentiment, and Demonology by Richard Bernheimer*, vol. 35, t. 3, College Art Association, coll. « The Art Bulletin », 1953, p. 241-243.
- (en) E. MacKay, *Persecution, Plague, and Fire : Fugitive Histories of the Stage in Early Modern England*, Chicago, University of Chicago Press, 2011, 242 p. (ISBN 978-0-226-50019-5, présentation en ligne [archive]).
- (en) L. K. Stock, *Review of The Performance of Self: Ritual, Clothing, and Identity during the Hundred Years War by Susan Crane*, vol. 79, t. 1, Speculum, 2004, p. 158-161.
- (en) J. Wagner, *Encyclopedia of the Hundred Years' War*, Westport, Greenwood Press, 2006, 374 p. (ISBN 978-0-313-32736-0, présentation en ligne [archive]).
- (en) Richard C. Famiglietti, *Juvenal Des Ursins*. Dans William Kibler (ed), *Medieval France: An Encyclopedia*, New York, Garland, 1995, 1047 p. (ISBN 978-0-8240-4444-2, présentation en ligne [archive])

Articles connexes [modifier | modifier le code]

- Charles VI (roi de France)
- Charivari
- Hôtel Saint-Pol



Portail de la danse



Portail de la folie



Portail de Paris



Portail du Moyen Âge tardif

Cet article est reconnu comme « **bon article** » depuis sa version du 17 janvier 2015 (comparer avec la version actuelle).

Pour toute information complémentaire, consulter sa page de discussion et le vote l'ayant promu.

Catégories : Danse ancienne | Bal de Paris | Histoire de la folie | Incendie à Paris | Événement de la guerre de Cent Ans | 1393 | Bal masqué | Charles VI (roi de France) [+]

La dernière modification de cette page a été faite le 15 février 2026 à 00:09.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous [licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions](#) ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les [conditions d'utilisation](#) pour plus de détails, ainsi que les [crédits graphiques](#). En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez [comment citer les auteurs et mentionner la licence](#).

Wikipedia® est une marque déposée de la [Wikimedia Foundation, Inc.](#), organisation de bienfaisance régie par le paragraphe [501\(c\)\(3\)](#) du code fiscal des États-Unis.

[Politique de confidentialité](#) [À propos de Wikipédia](#) [Avertissements](#) [Contact](#) [Contacts juridiques & sécurité](#) [Code de conduite](#)

[Développeurs](#) [Statistiques](#) [Déclaration sur les témoins \(cookies\)](#) [Version mobile](#)